

VISITE MEDICALE OBLIGATOIRE DU PERMIS DE CONDUIRE

- Vous êtes candidat au permis de conduire ou vous en sollicitez le renouvellement pour les catégories C, C1, C1E, CE, D, D1, D1E, DE.
- Vous demandez ou prorogez une fiche médicale de conducteur (carte jaune) du fait que, sous couvert de votre permis de conduire de la catégorie B, vous exercez ou souhaitez exercer à titre professionnel l'activité d'enseignant de la conduite automobile, de chauffeur de taxi, de conducteur d'ambulance, de véhicules affectés au ramassage scolaire, ou de véhicules affectés au transport public.

Vous pouvez passer la visite médicale, à laquelle vous êtes astreint, au cabinet de l'un des médecins agréés par le Préfet suivant :

GAP			LARAGNE	BRIANCON
Dr Léandre MUNARON 33 Bd de la Libération Tél : 04.92.53.64.14	Dr Gilbert HANOKA Le Florian 26 avenue Jean Jaurès Tél : 04.92.53.91.66	Dr Jean-Luc LEBRUN 13 bis rue de Valserres Les Ecrins Bât B Tél : 04.92.53.77.33	Dr Michel CARRE BP 21 Hôpital local Tél : 07.88.85.85.31	Dr François FOCKENIER Centre Hospitalier de Briançon 24 avenue Adrien Daurelle Tél : 04.92.25.24.74
Dr Dominique CHEVASSUS-BES 15 avenue Foch Entrée rue Juvénis Tél : 04.92.20.01.84	Dr Sylvie EYMAR-SPECIEL Le Florian 26 avenue Jean Jaurès Tél 04.92.53.43.90	Dr Janine PHOTIOU Cabinet Médical SELIANCE Rue Docteur Ayasse Tél : 04.92.52.33.33		
Dr Jean-Louis FONTRouGE Résidence du Parc 7 rue Capitaine de Bresson Tél : 04.92.53.99.53	Dr Gérard HUNERFURST 2 Bd Pierre et Marie Curie Tél : 04.92.53.99.73	Dr Gérard BEGUIN 11 rue Carnot Tél : 04.92.53.93.93	VEYNES	SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITES
			Dr Pascal FORMERY 8 avenue des Martyrs Tél : 04.92.57.20.11	

Pour la consultation :

Vous devrez vous munir des pièces suivantes, avant de prendre rendez-vous avec le médecin que vous avez choisi (à l'exception de votre médecin traitant) :

- l'imprimé cerfa n°14880*01 (avis médical), pré-rempli
- 2 photos d'identité identiques, récentes, aux normes (35 mm x 45 mm), non scannées,
- le permis de conduire et une pièce d'identité
- le règlement de 36 euros

Pour la demande de fiche d'aptitude médicale (carte jaune) :

Vous devrez **envoyer** les pièces suivantes en préfecture de Gap :

- l'imprimé cerfa n°14880*01 (avis médical), complété par le médecin
- 2 photos d'identité identiques, récentes, aux normes (35 mm x 45 mm), non scannées,
- copie du permis de conduire,
- copie d'une pièce d'identité, et d'un justificatif de domicile
- une enveloppe affranchie au tarif normal, libellée à votre adresse

Pour la demande de permis de conduire, un seul site :

ANTS.GOUV.FR